

Pour le retrait du projet de loi Hollande-Valls-El Khomri, les AG doivent imposer l'appel à la grève générale contre le gouvernement !

Les manifestations du 9 mars l'ont montré : La jeunesse se mobilise contre la précarisation codifiée par le projet de loi El Khomri. Contrairement à ce qu'affirment aussi bien le gouvernement que Sarkozy, les jeunes ne sont ni mal informés, ni incompetents. Ils comprennent parfaitement qu'il s'agit d'une attaque décisive contre eux-mêmes comme contre leurs parents. Un seul mot d'ordre a surgi des manifestations : Retrait du projet ! Déjà en 2006, le mot d'ordre du retrait du projet de loi Villepin (qui contenait le contrat première embauche, CPE) qui a été imposé par les assemblées générales, contre les tentatives des directions syndicales de le faire passer en le négociant morceau par morceau.

Les manifestations du 9 mars l'ont montré : de très nombreux salariés se sont joints aux cortèges. Comme la jeunesse, la classe ouvrière comprend parfaitement l'enjeu du projet de loi, imposer aux salariés pour le compte de M. Gattaz et Cie un recul décisif dans les conditions de travail, horaires, heures supplémentaires, contrat, etc.

Les organisations syndicales réunies le 23 février n'avaient même pas exigé le retrait ! Elles présentaient au contraire leur offre de service au gouvernement en déclarant :

Les organisations syndicales, conscientes des enjeux et des responsabilités du mouvement syndical, sont porteuses de propositions et sont disponibles pour engager le dialogue permettant le développement de l'emploi, la lutte contre la précarité et la sécurisation des droits des salarié-e-s.

L'indignation des salariés, des jeunes, apprenant le contenu du projet de loi a bousculé ce dispositif sur lequel comptait le gouvernement. Les directions de la CGT, de FO, de la FSU, de Sud et de l'UNEF ont été contraintes de se prononcer pour le retrait du texte. Elles le font du bout des lèvres, tout en se déclarant disponibles pour « tout mettre à plat », c'est à dire pour discuter d'une nouvelle version du projet.

Le soutien direct au projet de loi de la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, l'UNSA et la FAGE, suppôts de toutes les réformes contre les jeunes et les salariés, est d'un maigre secours pour le gouvernement. Ils n'ont réuni dans les rues le 12 mars qu'une poignée de bureau-

crates. Le gouvernement compte donc bien plus encore sur l'acceptation par les directions syndicales de nouvelles négociations et, comme au moment des batailles contre le projet Villepin en 2006 ou la réforme des retraites en 2003 et 2010, sur l'éparpillement et l'épuisement de la combativité qui se fait jour par l'organisation d'une kyrielle de « journées d'action » (9, 17, 24, 31 mars...) qui n'ont jamais empêché une offensive contre les salariés.

Le gouvernement Hollande-Valls-El Khomri qui craint de voir la jeunesse et les salariés se dresser contre lui, manoeuvre. Il a discuté d'une nouvelle version avec toutes les directions syndicales jusqu'au 14 mars à l'Élysée. Il reporte au 24 mars la présentation du projet au conseil des ministres

afin de relancer les négociations. Mais si l'on se prononce pour le retrait pur et simple du texte, qu'y a-t-il à négocier ? Sinon une porte de sortie pour le gouvernement !

Valls disait le 23 février : « J'irai jusqu'au bout ». Valls n'a pas changé d'avis, il manoeuvre pour aller jusqu'au bout. Il vient d'annoncer lundi 14 mars que le gouvernement rendait le barème de plafonnement des indemnités de licenciement seulement indicatif, appelant les partenaires sociaux à donner « un nouveau départ » au projet modifié.

Les manifestations du 9 mars l'ont montré : la jeunesse et la classe ouvrière ne veulent d'aucun nouveau départ pour ce projet réactionnaire, elles veulent engager le combat pour se défendre contre le gouvernement !

Pour vaincre le gouvernement, par tous les moyens disponibles, pétitions, positions d'AG, de sections syndicales, réseaux sociaux, coordinations locales et nationale des représentants élus par les AG dans les facultés, les entreprises et les administrations, il faut imposer aux directions syndicales qui se réclament de la défense de la jeunesse et des salariés la rupture des négociations et la grève générale ! C'est une certitude : si la jeunesse et les salariés parviennent à se dresser tous ensemble dans la grève générale contre le gouvernement, le projet de loi volera en éclats !

14 mars 2016

